



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réanimation après un arrêt cardiaque: mise en place d'un réseau cantonal de premiers répondants volontaires

Lors d'un arrêt cardiaque, chaque minute compte. En Suisse, le taux de survie s'élève de 3% à 5%. L'État de Vaud accorde la plus haute importance aux gestes de premiers secours et met ainsi en place un réseau cantonal de premiers répondants dès le mois de juillet. Ces bénévoles, formé-e-s aux gestes de base de la réanimation, assurent le sauvetage du patient jusqu'à l'arrivée des secours professionnels. En se fondant sur l'expérience du canton du Tessin, le taux de survie devrait augmenter de manière significative. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le site de la Fondation First Responders (www.fondation-first-responders.ch) en téléchargeant l'application First Responders Vaud.

Dans le canton de Vaud, chaque jour, deux personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque, nécessitant l'engagement des secours professionnels. Lorsqu'aucun geste de base n'est entrepris avant l'arrivée de ceux-ci, le taux de survie diminue d'environ 10% chaque minute. En Suisse, les études montrent que le taux de survie pour l'ensemble des arrêts cardiaques n'excède pas 3% à 5%. Suivant l'exemple du Tessin, des améliorations sont toutefois possibles.

Dès le mois de juillet, l'Etat de Vaud met en place, en collaboration avec la Fondation First Responders et la Fondation Urgences Santé, un réseau cantonal de premiers répondants bénévoles. Il s'agit des personnes majeures, capables de prodiguer les gestes de réanimation en cas d'arrêts cardiaques ou de suspicions d'arrêts cardiaques. Elles doivent avoir suivi, dans les deux ans, une formation de base BLS-AED (Basic Life Support - Automated External Defibrillation) et être inscrites officiellement comme premiers répondants. Ces bénévoles sont alerté-e-s par la centrale 144 via une application pour smartphones nommée First Responders Vaud. Si ces personnes se trouvent près du lieu de l'incident, elles peuvent valider l'alarme de la Centrale 144 sur l'application, se rendre sur place où en attendant l'arrivée des secours professionnels, elles effectuent un massage cardiaque. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès aujourd'hui sur le site de la Fondation First Responders (www.fondation-first-responders.ch) en téléchargeant l'application First Responders

Vaud, laquelle est également disponible sur Apple Store et Google Play. Ce concept complète le dispositif d'urgence déjà en place dans le canton.

À l'heure actuelle, les membres de la Police cantonale, ayant suivi une formation de base BLS-AED depuis janvier 2018, sont les principaux intervenants engagés. L'État de Vaud et sa Police cantonale ont également équipé 41 véhicules de défibrillateurs. L'élargissement du réseau de premiers répondants aux bénévoles permettra de densifier le réseau cantonal et ainsi diminuer le temps où une victime ne bénéficie d'aucun traitement avant l'arrivée des secours professionnels.

Dans sa démarche, l'État de Vaud s'appuie sur l'expérience du canton du Tessin qui a créé un tel réseau cantonal en 2005. Le taux de survie est passé à 57% en 2016 pour les patients en fibrillation. L'Etat de Vaud soutient le développement d'un réseau cantonal en utilisant la même application pour smartphones que les cantons du Tessin, de Berne, de Fribourg, du Valais et du Jura. Genève et Neuchâtel étudient le projet. À moyen terme, un réseau de premiers répondants qui dépasse les frontières cantonales est envisageable.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 juillet 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Christophe Roulin, président, Fondation First Responders

TÉLÉCHARGEMENT(S)